

L'apport des RBPP* aux pratiques professionnelles



*Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles

Objectifs de la formation

- Connaître les RBPP socles : Origine, finalités, notion de droit souple
- Comprendre les enjeux, en lien avec le référentiel d'évaluation de la HAS
- Savoir identifier les bonnes pratiques collectives en Ehpad, à l'appui de certains focus proposés

Compétences visées

Être capable d'identifier une ou plusieurs RBPP et citer l'idée forte qu'elle porte.

Éléments de contenu

▪ Module ① Présentation

- Origine de l'écriture d'une RBPP : le processus et les rédacteurs
- La collection

▪ Module ② Les 4 volumes Qualité de vie en Ehpad

- Méthode de recherche facile et rapide
- Focus sur certains morceaux choisis
- Résumé en vidéo : à partager

▪ Module ③ Les dernières parutions

- La Bienveillance
- Vie affective et sexualité
- Infographies à partager pour retenir les points clés

▪ Module ④ Les questions actuelles et les publications à venir

- Les données personnelles : nouveaux enjeux
- La question de la mort numérique



Méthodes et supports pédagogiques

- **Méthode**

Brainstorming, analyse de la pratique professionnelle, approche ludique et pragmatique

- **Outils et supports pédagogiques**

La formation est dispensée à l'appui d'un diaporama, quizz d'auto-évaluation. Portofolio des ressources.

Modalités d'évaluation

- En début de formation :
 - Expression des attentes du groupe
 - Autoévaluation formative des connaissances sur le sujet
- En fin de formation, indicateurs d'évaluation individuels :
 - Autoévaluation des connaissances sur le sujet
 - Questionnaire d'évaluation de la satisfaction

Public concerné & prérequis

Groupe constitué de 3 à 12 participants.
L'ensemble des professionnels, tous métiers confondus.

Accessibilité aux apprenants en situation de handicap

- Accessibilité des locaux : Les formations sont organisées au sein de l'établissement, qui met à disposition un lieu accessible aux salariés en situation de handicap.
- Accessibilité du contenu de la formation : Un entretien préalable est mené soit avec l'employeur soit avec la personne formée afin de déterminer ses besoins au regard d'un besoin de compensation.

Eponym Conseil dispense ses formations en présentiel. Le formateur adapte son discours, ses supports et le déroulement de la formation en fonction des profils d'apprenants qu'il accueille.

Modalités pratiques

- Lieu de formation : au sein de l'établissement choisi par le commanditaire
- Durée : 1 journée
- Horaires : 9h -12h30 ou 13h30 -16h30
- Communication par l'employeur du présent programme de formation aux apprenants, avant le début de la formation.
- Convocations assurées par l'employeur.

Délais d'accès & tarifs

Un programme de formation personnalisé, ainsi qu'un devis de formation sont proposés, à l'issue de l'analyse des besoins. Les dates de mise en œuvre de la formation sont définies ensemble et notées sur la convention de formation qui est soumise pour accord.

Les délais de réalisation de la formation s'adaptent aux éventuelles formalités de prise en charge financières à réaliser. Le délai habituel est d'un mois minimum, de l'acceptation du devis de formation à la première séance.

La formation est dispensée dans le cadre du plan de développement des compétences de l'entreprise, réalisée sur le temps de travail.

Frais pédagogiques : 800€ nets / jour, tous frais inclus.

Votre contact

Organisme de formation déclaré
sous le n° 76341006334 auprès de
la Préfecture de la
région Occitanie

Processus de
formation certifiés
QUALIOPI n°403812-2
pour les actions de
formation.



605 chemin du stade
30360 VEZENOBRES
Siret : 45199240800059
NAF : 7022Z
m.manent@eponym-conseil.fr
0621821344
eponym-conseil.fr

Responsable pédagogique : Muriel MANENT

Psychologue du travail et des organisations (DESS Psychologie sociale et du travail).

Gérontologue (Master II Droit et gestion des établissements de santé – Parcours gérontologie).